



**Procès-verbal de la 10<sup>e</sup> Assemblée générale régulière  
tenue le vendredi 23 octobre 2015 à 16h10**

- Salle de réunion de la bibliothèque de l'INRS-Institut-Armand-Frappier à Laval

**Étaient présents :**

Robert Alain	Rudolf Bertrand	Michelle Bordeleau	Michelle Boulay
Nicole Bourret	Paula Brochu-Garneau	Magella Cantin	Micheline Chénard
Thérèse Chevant	Lise Cousineau	Colette Desjardins	Jacques Desnoyers
Sylvie Doré,	Denise Doyon-Paquet	Roger Dubuc	Raymonde Jetté
Françoise Labesse	Monique Lafond	Francine Lambert	Michel Leclerc
Monique Leduc	Doris Legault	Jacques Pelletier	Danielle Plante-Joly
Joanne Roger	Mireille Terrault	Céline Tremblay	Peter Tijssen

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 9<sup>ième</sup> Assemblée générale régulière du 3 octobre 2014
3. Bilan de l'année 2014-2015
  - a. Rapport du président
  - b. Rapport des vice-présidents
4. Comités de l'APRES-INRS
5. États financiers pour l'année 2014-2015
6. Rapport de vérification
7. Ratification des actes du Conseil d'administration
8. Résultat du concours de photos 2015 de l'APRES-INRS
9. Tirage parmi les membres ayant payé leur cotisation 2014-2015 avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015
10. Réexamen annuel des compensations pour les dépenses encourues par les membres du Conseil d'administration pour ses réunions et autres mandats divers
11. Désignation d'un membre honoraire
12. Prévisions budgétaires pour l'année 2015-2016
13. Activités prévues pour l'année 2015-2016
14. Élections  
Nomination d'un président d'élection et d'un secrétaire d'élection
  - a. Certains membres du Conseil d'administration (durée des mandats : 2 ans)
    - Vice-président, région de Laval/Montréal
    - Trésorier
    - Administrateur, région de Laval/Montréal
  - b. Vérificateur (durée du mandat : 1 an)
15. Divers
16. Levée de l'assemblée

## 1. Ouverture de l'Assemblée et adoption de l'ordre du jour

Le quorum de l'Assemblée étant constaté, la réunion débute à 16h10. Magella Cantin, président du Conseil d'administration de l'APRES-INRS, préside la réunion de l'Assemblée et Jacques Pelletier agit comme secrétaire.

***Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyée par Monique Lafond, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que déposé.***

**Résolution AG-10-15-01**

## 2. Adoption du procès-verbal de la 9<sup>e</sup> Assemblée générale régulière du 3 octobre 2014

***Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyée par Francine Lambert, le procès-verbal est adopté à l'unanimité tel que déposé.***

**Résolution AG-10-15-02**

## 3. Bilan de l'année 2014-2015

### a. Rapport du président

Magella Cantin présente son rapport d'activités de l'APRES-INRS au cours de la dernière année financière.

#### Rencontres du Conseil d'administration de l'APRES-INRS

Le CA de l'APRES-INRS a tenu cinq rencontres lors de l'année financière 2014-2015, qui s'est terminée le 31 août 2015. Les principaux points à l'ordre du jour de ces rencontres étaient principalement centrés sur le développement du site web de l'APRES-INRS, la tenue des activités conjointes à la fois dans la région de Québec et celle de Laval/Montréal avec les autres associations des retraités du réseau de l'UQ, le bilan de la situation financière et, finalement, la préparation de la rencontre avec les dirigeants de l'INRS.

#### Assemblée générale régulière

Cette rencontre s'est tenue le 3 octobre 2014 à l'édifice de l'INRS à Québec. Vingt-huit personnes étaient présentes. Après le repas du midi au Restaurant La Piazzetta, les participants ont visité le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBA). L'Assemblée a débuté à 16:00, suivie d'un cocktail dinatoire à 17:30.

#### Journée UQ

Cette activité s'est tenue le 18 septembre 2014 au Club de Golf Pont-Rouge. Lors de cette rencontre, on retrouvait des participants de toutes les associations de retraités de la région de Québec, dont 6 provenaient de l'APRES-INRS.

#### FRUQ

L'Assemblée générale de la FRUQ a eu lieu le 12 novembre 2014. À cette occasion, Michel Leclerc, Sylvie Doré et Rudolf Bertrand représentaient l'APRES-INRS. On peut retrouver le procès-verbal de cette rencontre à l'adresse suivante sur le site web de la FRUQ :

[www.quebec.ca/fruq/documentsofficiels/proces-verbaux/pvAG-018.pdf](http://www.quebec.ca/fruq/documentsofficiels/proces-verbaux/pvAG-018.pdf)

### Site web

Le site web de l'APRES-INRS profite maintenant d'une nouvelle plate-forme beaucoup plus conviviale que l'ancienne. Les membres sont invités à le consulter régulièrement.

### Rencontre avec les dirigeants de l'INRS

La rencontre entre l'INRS et l'APRES-INRS a eu lieu le 6 octobre dernier. Lors de cette rencontre sont présents pour l'INRS monsieur Daniel Coderre, recteur, madame Lana Fiset, vice-rectrice à la gouvernance et aux ressources humaines, pour l'APRES-INRS mesdames Francine Lambert, vice-présidente, Sylvie Doré, administratrice (région de Québec), messieurs Magella Cantin, président, Jacques Pelletier, secrétaire et Michel Leclerc, trésorier.

Lors de cette rencontre, l'APRES-INRS a obtenu la confirmation du versement de la contribution de l'INRS pour l'année en cours aux activités de l'APRES-INRS, soit 64\$ pour chacun des membres dont le nom figurera sur la liste de membres en date du 31 août 2015.

Il a été également question de l'information que l'INRS doit fournir à un employé dès qu'il prend sa retraite et de l'information que l'INRS pourrait fournir à l'APRES-INRS lors de cette même occasion. L'une des possibilités pour rejoindre les retraités est la création d'une adresse de courriel (temporaire ou permanente) sous la forme suivante : « prénom.nom@apres.inrs.ca ». L'INRS devrait informer sous peu l'APRES-INRS sur les moyens qu'il entend prendre pour qu'il y ait la meilleure transmission possible de l'information entre les deux organismes.

L'INRS réfléchit également à la possibilité et au moyen d'émettre une carte d'identité pour les membres de l'APRES-INRS. Cette carte pourrait être utilisée à l'occasion d'offres promotionnelles négociées par la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ).

Finalement, l'APRES-INRS a obtenu que les frais de photocopies lors des assemblées générales soient assumés par l'INRS, qui s'engage également à fournir du dépannage informatique pour les membres du CA.

Magella Cantin termine en ajoutant que les membres du CA présents ont bien appréciés cette rencontre avec la direction de l'INRS.

#### b. Rapport des vice-présidents

##### Région de Laval/Montréal

Francine Lambert, vice-présidente de la région de Laval/Montréal, fait rapport des activités tenues depuis septembre 2014 :

- Le 25 septembre 2014 a eu lieu une visite guidée, accompagnée d'une dégustation de vin, au vignoble «Château Taillefer Lafon» à Ste- Dorothée, Laval. Vingt-trois personnes ont participé à cette journée dont quatorze membres en règle et le tout fut suivi d'un dîner au restaurant asiatique «Le Basilic Vert» aussi à Ste- Dorothée.
- Le 12 décembre 2014 a eu lieu le traditionnel dîner de Noël au restaurant italien «Le Milanais» à Laval où vingt membres s'y sont rencontrés.
- Au mois de mars 2015, un sondage a été envoyé aux membres de la région afin de connaître leur préférence sur un certain choix de sorties/activités ainsi que leur journées de la semaine disponibles.

Dix-sept membres ont répondu à ce sondage. Les visites retenues pour le moment furent celles de la Maison Radio-Canada et du Vieux-St-Eustache.

- La visite de la Maison Radio-Canada a eu lieu le 29 avril 2015 avec quatorze membres et cinq conjoints. Tant qu'à la visite du Moulin Légaré et du Vieux-St-Eustache, elle s'est tenue le 10 juin 2015 avec douze membres et un conjoint. Un dîner au restaurant, avant ou pendant la visite, a accompagné chacune de ces deux activités fortement appréciées.
- En plus, des dîners mensuels se sont tenus une partie de l'année, auxquels participaient en moyenne une dizaine de personnes membres et non-membres.

#### Région de Québec

Rudolf Bertrand, vice-président de la région de Québec, fait rapport des activités tenues durant la dernière année :

- 24 octobre 2014 : déjeuner au restaurant Pacini (14 personnes présentes)
- 6 novembre 2014 : déjeuner au Cochon Dingue suivi d'une visite au Musée de la Civilisation (12 personnes présentes)
- 19 décembre 2014 : dîner de Noël au restaurant le Bistango (24 personnes présentes)
- 22 janvier 2015 : déjeuner au restaurant Pacini (12 personnes présentes)
- 12 février 2015 : déjeuner au restaurant Épices de l'Inde (13 personnes présentes)
- 23 avril 2015 : déjeuner au restaurant le Cosmos (17 personnes présentes)
- 15 mai 2015 : déjeuner conférence (voyage au Panama de Françoise Labesse) au restaurant Pacini (17 personnes présentes)
- 12 juin 2015 : randonnée au Parc linéaire de la Rivière St-Charles, dîner au restaurant La Traite et visite au musée Huron-Wendat (20 personnes présentes)

***Il est proposé par Raymonde Jetté, appuyée par Michel Leclerc, et résolu à l'unanimité d'accepter les rapports du président et des vice-présidents pour l'exercice terminé le 31 août 2015.***

**Résolution AG-10-15-03**

#### **4. Comités de l'APRES-INRS**

Magella Cantin présente un état de la situation sur les comités. Lors de l'Assemblée générale de l'APRES-INRS tenue en 2006, les quatre comités suivants ont été créés : 1) rôle des professeurs honoraires, 2) régimes de retraite et d'assurances collectives, 3) dossier e-Science et 4) activités sociales. L'organisation des activités sociales a été confiée aux vice-présidents du CA et ce, conformément à nos Statuts et règlements. Quant aux autres comités, on constate que leurs activités ont diminué au fil des années et qu'aujourd'hui, ils sont inactifs. Le dossier des régimes de retraite et d'assurances collectives a été pris en charge par deux membres du Conseil d'administration de la FRUQ. Après en avoir discuté avec les représentants de ces comités, Magella Cantin propose la dissolution de ces comités.

***Il est proposé par Magella Cantin, appuyé par Sylvie Doré, et résolu à l'unanimité de procéder à la dissolution immédiate des comités créés par l'Assemblée générale de l'APRES-INRS tenue le 10 novembre 2006, soit les comités suivants : Activités sociales, Rôle des professeurs honoraires, Régimes de retraite et d'assurances collectives et Dossier e-Science.***

**Résolution AG-10-15-04**

## 5. États financiers pour l'année 2014-2015

Le trésorier, Michel Leclerc, présente les États financiers au 31 août 2015 (voir annexe 1) et l'État de l'évolution de l'encaisse (budget de caisse) pour la période du 31 août 2014 au 31 août 2015 (voir annexe 2).

***Considérant les documents déposés par le trésorier, il est proposé par Rudolf Bertrand, appuyé par Françoise Labesse, et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2015, sous réserve du rapport de vérification.***

**Résolution AG-10-15-05**

## 6. Rapport de vérification

En l'absence pour raison de santé de Monique Maheux, vérificatrice nommée lors de la dernière Assemblée générale, Magella Cantin fait lecture du rapport de vérification préparé par cette dernière. Selon le mandat qui lui a été confié par l'Assemblée générale du 3 octobre 2014, elle a procédé à la vérification des états financiers de l'APRES-INRS pour l'année financière se terminant le 31 août 2015. Elle confirme que les montants inscrits au budget pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015 sont conformes avec les pièces comptables qu'elle a examinées le 2 octobre 2015 dans les bureaux de l'APRES-INRS à Québec. La tenue des livres et le respect des principes comptables ont été bien suivis.

## 7. Ratification des actes du Conseil d'administration

***Considérant la présentation et l'adoption des rapports du président, des vice-présidents, des états financiers et du rapport de vérification pour l'exercice terminé le 31 août 2015, il est proposé par Jacques Desnoyers, appuyé par Colette Desjardins, et résolu à l'unanimité de ratifier les actes du Conseil d'administration de l'APRES-INRS pour l'exercice terminé le 31 août 2015.***

**Résolution AG-10-15-06**

## 8. Résultat du concours de photos 2015 de l'APRES-INRS

Magella Cantin rappelle que l'APRES-INRS a lancé en mars 2015 un concours de photos parmi ses membres en règle. Le concours s'est terminé en août 2015. 36 photos ont été soumises et 19 membres en règle ont voté en ligne après la fermeture du concours. Les gagnants sont les suivants avec le prix gagné :

- 3<sup>e</sup> prix : Paula Brochu-Garneau (remboursement de la cotisation 2015-16 à l'APRES-INRS, une valeur de 30 \$)
- 2<sup>e</sup> prix : Michel Leclerc (50 \$ offert par la Caisse Desjardins du Centre de Portneuf)
- 1<sup>er</sup> prix : Thérèse Chevant (100 \$ offert par l'APRES-INRS)

Magella Cantin félicite les gagnants et l'Assemblée les applaudit. Avec l'assentiment de l'Assemblée, Magella Cantin annonce qu'il est probable que le concours de photos sera relancé l'année prochaine.

## 9. Tirage parmi les membres ayant payé leur cotisation 2014-2015 avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015

À la demande de Magella Cantin, on procède au tirage d'un congé de cotisation pour l'année financière 2015-2016 de l'APRES-INRS parmi les membres ayant payé leur cotisation avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015 (excluant les membres du CA). Le gagnant est Brian-Charles Gregory. Ce dernier n'étant présent à l'Assemblée, il en sera avisé par courriel.

## **10. Réexamen annuel des compensations pour les dépenses encourues par les membres du Conseil d'administration pour ses réunions et autres mandats divers**

Michel Leclerc, trésorier, présente les documents transmis avec la convocation de la présente Assemblée : Réexamen annuel des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions et autres mandats divers (voir annexe 3) et Évaluation des coûts réels des participants à une réunion du CA pour les officiers du CA en poste au 6 octobre 2015 (voir annexe 4). Il rappelle que, lorsque l'INRS n'a pas versé une aide financière à l'APRES-INRS, le CA a pris des mesures de redressement budgétaire tel qu'une augmentation de la contribution des membres aux activités sociales et une diminution de la compensation versée aux membres du CA pour les dépenses encourues lors de réunions du CA. La proposition entraînerait une réduction de près de 25 \$ de la compensation totale versée aux membres actuels du CA lors de chacune des réunions du CA.

***Il est proposé par Michel Leclerc, appuyé par Rudolf Bertrand, et résolu à l'unanimité d'adopter la proposition du trésorier sur les compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions et autres mandats divers tel qu'il apparaît à l'annexe 3 du présent procès-verbal.***

**Résolution AG-10-15-06**

## **11. Désignation d'un membre honoraire**

Magella Cantin invite Jacques Desnoyers à quitter temporairement l'Assemblée durant les discussions de ce point à l'ordre du jour. Le président du CA informe les membres que le CA s'est penché sur la nomination de Jacques Desnoyers à titre de membre honoraire. Il rappelle que l'APRES-INRS compte déjà deux membres honoraires, soit André Lemay et Georges Drapeau. Selon le président, pour qu'un membre soit désigné membre honoraire, son implication dans l'INRS et sa participation aux activités de l'APRES-INRS devraient être reconnues. Il rappelle que, selon nos Statuts et règlements, un membre honoraire est une personne désignée à ce titre par l'Assemblée générale et que l'Association désire honorer par résolution de l'Assemblée générale.

Il présente la candidature de Jacques Desnoyers. En réponse à une question, il est mentionné que nos Statuts et règlements prévoit qu'un membre honoraire n'est pas tenu de verser une cotisation régulière et qu'il n'a pas de droit de vote lors des réunions de l'Assemblée générale. Concernant le droit de vote, Magella Cantin mentionne que le CA se penchera sur la possibilité de modifier cette disposition.

***Il est proposé par Magella Cantin, appuyé par Rudolf Bertrand, et résolu à l'unanimité d'adopter la proposition du CA de désigner Jacques Desnoyers à titre de membre honoraire et ce, conformément à l'article 1.5.4 des Statuts et règlement de l'APRES-INRS.***

**Résolution AG-10-15-06**

Jacques Desnoyers est invité à revenir dans la salle. Il accepte avec joie cette nomination à titre de membre honoraire et en remercie l'Assemblée générale qui l'applaudit.

## **12. Prévisions budgétaires pour l'année 2015-2016**

Michel Leclerc, trésorier, présente un projet du *Budget 2015-2016*, accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 6 octobre dernier. Ce projet budgétaire (voir annexe 5) ainsi que l'État de l'évolution de l'encaisse – budget 2015-2016 (voir annexe 6) ont été transmis par courriel avec la convocation à la présente Assemblée.

***Sur proposition de Michel Leclerc avec l'appui de Rudolf Bertrand, le budget proposé pour l'exercice financier 2015-2016 est adopté à l'unanimité tel que déposé par le trésorier.***

**Résolution AG-10-15-07**

### 13. Activités prévues pour l'année 2015-2016

Pour la prochaine année, les membres sont informés que les déjeuners-causeries de la région de Québec et les dîners mensuels de la région de Laval/Montréal se poursuivront, en plus des dîners de Noël dans chacune des régions. Quant à la programmation des autres activités, les membres en seront informés en cours d'année. Une réunion de la FRUQ se tiendra en novembre 2015 et la prochaine réunion annuelle du CA avec la direction de l'INRS devrait avoir lieu en juin 2016.

### 14. Élections

Selon nos Statuts et règlements, les mandats du vice-président de la région de Laval/Montréal, Francine Lambert, du trésorier, Michel Leclerc, et de l'administrateur de la région de Laval/Montréal, Nicole Wragg, viennent à échéance. Cette dernière a avisé le président de l'APRES-INRS qu'elle ne désirait pas solliciter un renouvellement de son mandat. Selon nos Statuts et règlements, les mandats de ces officiers sont d'une durée de deux (2) ans et ne sont pas renouvelables après trois (3) mandats consécutifs. Ainsi, les mandats de Michel Leclerc et de Francine Lambert ne peuvent être renouvelés dans leur poste respectif, car ils terminent un 3<sup>e</sup> mandat consécutif. Enfin, l'Assemblée générale doit élire un vérificateur pour la prochaine année.

L'Assemblée générale désigne Magella Cantin à titre de président d'élection et Jacques Pelletier à titre de secrétaire d'élection.

➤ **Vice-président de la région de Laval/Montréal**

Francine Lambert propose Raymonde Jetté. Cette dernière accepte de poser sa candidature à ce poste.

***Raymonde Jetté est élue par acclamation pour un mandat de deux (2) ans à compter de ce jour.***

**Résolution AG-10-15-08**

➤ **Trésorier**

Rudolf Bertrand propose Michelle Bordeleau. Cette dernière refuse.

Aucune autre candidature n'étant proposée, le président du CA demande à Michel Leclerc s'il accepte de demeurer en fonction jusqu'à la désignation d'un successeur et ce, conformément aux Statuts et règlements de l'APRES-INRS. Michel Leclerc accepte de demeurer en fonction.

➤ **Administrateur de la région de Laval/Montréal**

Joanne Roger propose Francine Lambert. Cette dernière accepte de poser sa candidature à ce poste.

***Francine Lambert est élue par acclamation pour un mandat de deux (2) ans à compter de ce jour.***

**Résolution AG-10-15-09**

➤ **Vérificateur**

Sylvie Doré propose Monique Maheux. Cette dernière ne pouvant être présente à l'Assemblée, elle a déjà déclaré à Magella Cantin qu'elle accepterait de poser sa candidature à ce poste si elle était proposée.

***Monique Maheux est élue par acclamation pour un mandat d'un (1) an à compter de ce jour.***

**Résolution AG-10-15-10**

### 15. Divers

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

## **16. Levée de l'Assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, Francine Lambert, appuyée par Denise Doyon-Paquet, propose la levée de la réunion de l'Assemblée générale à 17h20. Magella Cantin invite les membres à se joindre au cocktail dînatoire.

Jacques Pelletier  
Secrétaire

Magella Cantin  
Président

***Adopté par l'Assemblée générale lors de sa réunion tenue le 21 octobre 2016***



## APRES-INRS

Etats financiers au 31 aout 2015				
		budget approuvé	Dépenses réelles	écart
<b>Frais d'exploitation</b>				
	frais bancaires	100,00 \$	77,24 \$	22,76 \$
<b>Équipements et fournitures</b>				
	Papeterie, fournitures de bureau	- \$	- \$	- \$
<b>Site WEB</b>				
	développement et mise a jour	- \$	- \$	- \$
<b>Assemblée générale</b>				
	transport	1 300,00 \$	1 076,78 \$	223,22 \$
	repas et activités	1 842,00 \$	968,15 \$	873,85 \$
<b>Réunions du CA</b>				
	Membres locaux	200,00 \$	- \$	200,00 \$
	Membres extérieurs	750,00 \$	- \$	750,00 \$
<b>Participation a des associations de retraités</b>				
	FRUQ	296,00 \$	288,00 \$	8,00 \$
	ARUQ	- \$	- \$	- \$
	ARUCC	- \$	- \$	- \$
<b>Activités sociales</b>				
	participations a des activités sociales Montreal et quebec	2 568,00 \$	1 942,13 \$	625,87 \$
<b>Fonctionnement des comités du CA</b>				
	Réunions de travail	100,00 \$	- \$	100,00 \$
	Assurances, professeurs honoraires et vulgarisation scientifique	- \$	- \$	- \$
<b>Divers</b>				
	dons de sympathie et autres	100,00 \$	210,00 \$	110,00 \$
<b>total</b>		<b>7 256,00 \$</b>	<b>4 562,30 \$</b>	<b>2 693,70 \$</b>

	budget	revenus réels	écart
cotisation de membres	2 520,00 \$	2 245,00 \$	275,00 \$-
contribution INRS	4 736,00 \$	4 800,00 \$	64,00 \$
part des participants a une activité		596,91 \$	596,91 \$
appropriation d'une partie du surplus en banque		- \$	- \$
autres		50,00 \$	50,00 \$
<b>total</b>	<b>7 256,00 \$</b>	<b>7 691,91 \$</b>	<b>435,91 \$</b>

0

<b>Déficit/surplus</b>	<b>- \$</b>	<b>3 129,61 \$</b>	<b>3 129,61 \$</b>
------------------------	-------------	--------------------	--------------------

## APRES-INRS

## État de l'évolution de l'encaisse

## Budget de caisse

18 septembre 2015

réels

## Produits

Encaisse au 31 août 2014		3 918,46 \$
cotisation de membres	2 245,00 \$	
contribution INRS	4 800,00 \$	
part des participants a une activité	596,91 \$	
autres	50,00 \$	
total	7 691,91 \$	7 691,91 \$
total des produits		11 610,37 \$

réelles

## Charges

Frais d'exploitation		
frais bancaires	77,24 \$	
Équipements et fournitures		
Papeterie, fournitures de bureau	- \$	
Site WEB		
développement et mise à jour	- \$	
Assemblée générale		
transport	1 076,78 \$	
repas et activités	968,15 \$	
Réunions du CA		
Membres locaux	- \$	
Membres extérieurs	- \$	
Participation a des associations de retraités		
FRUQ	288,00 \$	
ARUQ	- \$	
ARUCC	- \$	
Activités sociales		
participations a des activités sociales Montréal et Québec	1 942,13 \$	
Fonctionnement des comités du CA		
Réunions de travail	- \$	
Assurances, professeurs honoraires et vulgarisation scientifique	- \$	
Divers		
dons de sympathie et autres	210,00 \$	
total	4 562,30 \$	4 562,30 \$

Encaisse calculée au 31 août 2015 lors de l'approbation du budget le 3 octobre 2014		3 918,46 \$
---	--	-------------

Encaisse réelle selon la situation au 31 août 2015		7 048,07 \$
--	--	-------------

Écart		3 129,61 \$
-------	--	-------------

## Note

Suite à une décision de réviser les montants de compensation pour les dépenses des membres du CA, les analyses ont été plus longues que prévu notamment en ce qui concerne les dépenses relatives à la production, la diffusion et la consultation des divers documents produits pour ces réunions, celle du CA et d'autres organismes ainsi que pour les affaires courantes. L'Approbation des nouvelles règles doit se faire selon les Statuts et règlements par l'AG. C'est pour cette raison, que le paiement de ces compensations a été suspendu jusqu'à l'approbation de la prochaine AG. Les paiements seront donc faits en 2015-2016 à titre de dépenses exceptionnelles et financées par le solde de fonds. Le montant estimé pour cette dépense dans le budget 2014-2015 était de 950\$.

De plus, deux chèques n'avaient pas été encaissés au 31 août 2015 pour un total de 401,56\$. Ils le seront au cours de l'année 2015-2016. Ce montant sera considéré comme une dépense exceptionnelle de cette dernière année et sera lui aussi financé par le solde du fonds.

## Réexamen annuel des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions et autres mandats divers

### État de la question.

Depuis la formation de l'Après-INRS, les dépenses des membres du CA étaient remboursées selon la distance entre le domicile d'un membre et le lieu de la réunion ou il y assistait:

déplacement locaux- moins de 20km;  
déplacement intermédiaires- de 20 à 50km;  
déplacement interurbains.

Les dépenses considérées étaient:

	déplacements		
	locaux- moins de 20km	intermédiaires- de 20 à 50km	interurbains
déplacement en automobile	non	oui	oui
stationnement	oui	oui	oui
repas	un seul	un seul	deux

les dépenses étaient remboursées sur présentation des pièces justificatives.

Cependant, en 200x, le CA a décidé de réviser cette façon de faire lors d'une mise à jour des montants alloués.

Dorénavant, deux montants forfaitaires étaient utilisés soit 30\$ pour les membres locaux et 45\$ pour les membres éloignés pour chaque réunion du CA. Ces montants étaient aussi utilisés pour rembourser des dépenses pour d'autres occasions relatives à des mandats spéciaux de membres du CA.

Lors de la réunion du CA du 8 novembre 2013, il a été discuté de revoir une nouvelle fois cette façon de faire. Selon les commentaires reçus, les couts réels par réunion relatifs à chaque membre du CA n'étaient pas toujours proches des valeurs de ces montants forfaitaires.

### Proposition de 2014 acceptée par le CA le 27 février 2014 et l'AG du 3 octobre 2014 par ratification des actes du CA

un principe général encadre cette révision: Les montants alloués doivent être suffisants, sans les excéder, pour couvrir les dépenses habituellement encourues par un membre du CA pour les réunions auxquelles il participe. De la même façon, ce principe s'applique dans le cadre de l'exécution des mandats spéciaux soit en fonction des statuts et règlements, soit en fonction de décisions du CA.

### Dépenses reconnues:

Les dépenses reconnues sont les suivantes:

	déplacements	
	locaux	plus de 40Km
déplacement en automobile	oui	oui
stationnement	oui	oui
repas	non	un seul
frais de bureau	oui	oui

### Évaluation des dépenses.

Les dépenses de déplacement reconnues sont évaluées pour chaque membre en tenant compte de sa localisation par rapport au lieu de la réunion à laquelle il participe.

Les dépenses de stationnement sont celles du stationnement de l'immeuble ou à lieu cette réunion ainsi que de son tarif. La durée est la moyenne de celle des réunions du CA soit 3 heures et demie.

Les dépenses de repas sont fixées à 20\$ pour tenir compte du cout du repas, des taxes et du service.

Les frais de bureau sont évalués en tenant compte du nombre de feuilles à imprimer pour les réunions du Ca et l'exécution des mandats spéciaux.

### Paramètres utilisés.

Le montant remboursé par Km est celui utilisé par l'INRS pour rembourser les dépenses automobiles de ses employés (référence décembre 2013).

Le tarif de stationnement pour Québec (490 de la couronne) est celui de la société Vinci Park qui est le nouvel opérateur du stationnement.

Le cout d'un repas à Québec est le tarif du "menu des habitués" d'un restaurant à proximité du lieu de réunion.

Le cout des photocopies vient de l'entreprise "Bureau en gros". Le nombre est basé sur l'expérience de l'année 2013-2013.

### Révision annuelle

Les montants ainsi calculés sont révisés annuellement au début de septembre pour tenir compte de la variation des couts de référence. De plus, une révision sera faite immédiatement suite à un changement de situation d'un membre ou de son remplacement le cas échéant.

### montants des compensations selon ces règles ( 27 février 2014) et incluant les mandats spéciaux des membres du CA

membres	montant
Magella Cantin	90,00 \$
Rudolf Bertrand	40,00 \$
Francoise Labesse	10,00 \$
Michel Leclerc	10,00 \$
Françine Lambert	10,00 \$
Nicole Wragg	20,00 \$
Jacques Pelletier	10,00 \$

A l'automne 2014, suite à l'AG du même mois, il a fallu réviser ces montants pour tenir compte du remplacement d'un membre du CA.

Ainsi, la compensation pour Sylvie Doré a été calculée à 35\$

Le cout des repas n'est plus une dépense admissible quelque soit la distance entre le domicile d'un membre et son lieu de réunion.

De plus, il y avait lieu de réviser le principe de compenser les dépenses pour les mandats spéciaux par majoration des montants pour les réunions pour deux raisons:

l'attribution par le CA des mandats spéciaux varie d'une année à l'autre entre ses membres.

Certains mandats spéciaux ne sont pas réalisés à toutes les années.

De plus, il apparaissait nécessaire de réviser les montants relatifs à la reproduction de documents par les membres du CA.

### Nouvelle proposition a l'AG du 23 octobre 2015

Les compensations pour les réunions du CA seront basées uniquement sur les dépenses faites pour ces réunions

Les tarifs seront révisés annuellement et approuvés par l'AG. Pour tenir compte, le cas échéant, de l'élection de nouveaux membres, la compensation pour ceux-ci sera fixée selon les règles en vigueur et les nouveaux tarifs venant d'être approuvés par la dernière AG.

Pour les mandats spéciaux exécutés à la demande du CA, un membre pourra faire une demande de remboursement de ses dépenses, admissibles et réelles, selon les mêmes barèmes que ceux utilisés pour les réunions du CA.

### Paiement des compensations aux membres du CA.

Jusqu'à présent, aucun paiement n'a été fait pour les réunions tenues lors de l'année 2014-2015. La raison est qu'à cause de la révision entamée des montants de celles-ci, il était préférable d'attendre l'approbation de nouveaux montants.

Cependant, suite à l'annulation de la réunion du 6 juin dernier, il a été impossible pour le CA d'approuver une recommandation à l'intention de l'AG sur de nouvelles modalités et de nouveaux montants.

Pour cette raison, il est proposé que les compensations à verser pour l'année 2014-2015 le soient en utilisant les montants ci-avant puisqu'ils ont été fixés en fonction des règles approuvées par l'AG du 3 octobre 2014.

Suite à l'AG du 23 octobre prochain, Les versements pour les membres du CA seront faits à ceux-ci selon les modalités approuvées par cette AG incluant la réunion du 6 octobre 2015.

Proposition de résolution pour l'AG du 23 octobre 2015

\* Que soient approuvés, pour verser les compensations aux membres du Ca participants à chacune des réunions, les modalités suivantes:

- 1) la liste des dépenses admissibles;
- 2) les calculs des dépenses pour chaque type de celles-ci;
- 3) les montants utilisés pour calculer ces dépenses.

Que lors d'un changement d'un officier du Ca suite à des élections ou à une nomination selon les statuts et règlements, les montants de la compensation pour chacun de ces nouveaux officiers soit calculée en utilisant les memes modalités.

note

13-11-15

**Réexamen des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions et autres mandats divers Année 2015-2016**  
**évaluation des coûts réels des participants à une réunion du CA ( Pour les officiers du CA en poste au 6 octobre 2015).**

membres	déplacement			stationnement		frais de bureau	total	actuel	écart	proposition	
	distance (aller simple)	coût unitaire (\$/KM)	coût aller et retour	durée (heure)	Tarif						coût
Magella Cantin	41,4	0,43 \$	35,60 \$	3,5	Voir plus bas	15,00 \$	5,00 \$	55,60 \$	90,00 \$	(34,40 \$)	56,00 \$
Rudolf Bertrand	25,4	0,43 \$	21,84 \$	3,5	Voir plus bas	15,00 \$	5,00 \$	41,84 \$	40,00 \$	1,84 \$	42,00 \$
Sylvie Doré	23,4	0,43 \$	20,12 \$	3,5	Voir plus bas	15,00 \$	5,00 \$	40,12 \$	35,00 \$	5,12 \$	40,00 \$
Michel leclerc	1,9	- \$	- \$	3,5	0,00 \$	0,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	10,00 \$	(5,00 \$)	5,00 \$
Francine Lambert	10,5	0,43 \$	9,03 \$	3,5	0,00 \$	0,00 \$	5,00 \$	14,03 \$	10,00 \$	4,03 \$	14,00 \$
nicole Wragg	23,0	0,43 \$	19,78 \$	3,5	0,00 \$	0,00 \$	5,00 \$	24,78 \$	20,00 \$	4,78 \$	25,00 \$
Jacques pelletier	4,7	0,43 \$	4,04 \$	3,5	0,00 \$	0,00 \$	5,00 \$	9,04 \$	10,00 \$	(0,96 \$)	9,00 \$
<b>total</b>								<b>190,42 \$</b>	<b>215,00 \$</b>	<b>(24,58 \$)</b>	<b>191,00 \$</b>

**coût du déplacement** selon le bareme en vigueur a l'INRS. jeudi 1 octobre 15

**coût du stationnement** 490 de la couronne, Québec jeudi 1 octobre 15  
opérateur VINCI Park

	Tarif	nombre	montant
Premiere demie heure	2,50 \$	1	2,50 \$
deuxieme demie heure	2,50 \$	1	2,50 \$
autres demie heures additionnelles	2,00 \$	5	10,00 \$
total pour la durée habituelle d'une réunion.	heures	3,5	15,00 \$

NB: Le stationnement a Laval est gratuit.

**coût des copies de documents** 5,00\$ par réunion selon une décision du CA du 27 février 2015

## APRES-INRS

## Budget 2015-2016

## proposition de budget pour le CA du 6 octobre 2015

Dépenses	budget			Commentaires
	stabilité 79 membres au 31 aout 2015	développement ( 5 nouveaux membres)	total	
Frais d'exploitation				
frais bancaires	100,00 \$	- \$	100,00 \$	
Équipements et fournitures				
papeterie, fournitures de bureau	100,00 \$	- \$	100,00 \$	
Site WEB				
développement et mise à jour	100,00 \$	- \$	100,00 \$	
Assemblée générale				
transport	750,00 \$	- \$	750,00 \$	
Cocktail dinatoire apres l'assemblée	550,00 \$		550,00 \$	
activités	230,00 \$		230,00 \$	
Réunions du CA				
tous les membres	1 100,00 \$	- \$	1 100,00 \$	
Participation à des associations de retraités				
FRUQ	296,00 \$	- \$	296,00 \$	
Activités sociales				
contribution de l'APRES-INRS au coût encouru par des membres en règle lors d'activités sociales Montréal, Laval et Québec	2 500,00 \$	160,26 \$	2 660,26 \$	
dîner de Noël	1 170,00 \$	100,00 \$	1 270,00 \$	
Fonctionnement des comités du CA				
réunions de travail	100,00 \$	- \$	100,00 \$	
assurances, professeurs honoraires et vulgarisation scientifique			- \$	
Divers				
compensation dépenses membres du CA de 2014-2015	940,00 \$	0,00 \$	940,00 \$	
Cheques en circulation au 31 aout 2015	401,56 \$	- \$	401,56 \$	
dons de sympathie et autres	100,00 \$	- \$	100,00 \$	
<b>total</b>	<b>8 437,56 \$</b>	<b>260,26 \$</b>	<b>8 697,82 \$</b>	
<b>Revenus</b>				
cotisation de membres	2 280,00 \$	150,00 \$	2 430,00 \$	
contribution INRS	4 992,00 \$	- \$	4 992,00 \$	
part des participants a une activité	- \$	- \$	- \$	
autres			- \$	
<b>total</b>	<b>7 272,00 \$</b>	<b>150,00 \$</b>	<b>7 422,00 \$</b>	
<b>Déficit/surplus</b>	<b>(1 165,56) \$</b>	<b>(110,26) \$</b>	<b>(1 275,82) \$</b>	

  

budget historique
pour les dépenses non incluses dans celles des membres du CA pour leurs réunions
non inclus dans les remboursements de dépenses aux membres du CA
retour à une assemblée en présence alternativement à Québec ou dans la région de Montréal.
Selon l'expérience de 2014
28 participants
selon les nouvelles règles pour 5 réunions
selon le tarif de la FRUQ (4\$/ membre au 31 aout 2014 ayant payé leur cotisation)
pour les dîners de Noël 2013 et 2014 soit 20\$/participant et considérant 75% de
budget historique
budget historique
30\$ par membre payant (76 au 31 aout 2015 et 5 nouveaux)
64\$ par membre en règle le 31 aout 2015 (78 membres)

## APRES-INRS

État de l'évolution de l'encaisse

Budget de caisse

7 octobre 2015

budget 2015-2016

## Produits

Encaisse au 31 aout 2015		7 048,07 \$
cotisation de membres	2 430,00 \$	
contribution INRS	4 992,00 \$	
part des participants a une activité	- \$	
autres	- \$	
total	7 422,00 \$	7 422,00 \$
total des produits		14 470,07 \$

budget 2015-2016

## Charges

Frais d'exploitation		
frais bancaires	100,00 \$	
Équipements et fournitures		
Papeterie, fournitures de bureau	100,00 \$	
Site WEB		
développement et mise a jour	100,00 \$	
Assemblée générale		
transport	750,00 \$	
Cocktail dinatoire apres l'assemblée	550,00 \$	
activités	230,00 \$	
Réunions du CA		
tous les membres	1 100,00 \$	
Participation a des associations de retraités		
FRUQ	296,00 \$	
Activités sociales		
participations a des activités sociales Montréal et Québec	2 660,26 \$	
Diners de noel	1 270,00 \$	
Fonctionnement des comités du CA		
Réunions de travail	100,00 \$	
Assurances, professeurs honoraires et vulgarisation scientifique	- \$	
Divers		
compensation dépenses membres du CA de 2014-2015	940,00 \$	
Cheques en circulation au 31 aout 2015	401,56 \$	
dons de sympathie et autres	100,00 \$	
total	8 697,82 \$	8 697,82 \$
Encaisse prévue au 31 aout 2016	31 août 2015	5 772,25 \$